

Comptabilité - Exercice 2002 - Transferts de crédits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts de crédits à intervenir en dépenses d'investissement et d'approuver ceux intervenus en dépenses de fonctionnement entre le 15 mars 2002 et le 5 avril 2002.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après.

Section d'investissement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
37 350 90 (1)	422 2313 97020 33000	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES Opérations d'équipement - Autres activités pour les jeunes - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Maison de quartier de Saint-Ferjeux - Restructuration - Bâtiment	90 822 2315 00508 35000	Opérations d'équipement - Voirie communale et routes - Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage technique - Domaine de la voirie - Voirie

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
2 000	92 020 61522 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage	92 213 61522 30900	Services individualisés - Classes regroupées - Services Extérieurs - Entretien et réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
6 000	92 020 61522 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage	92 413 61522 30900	Services individualisés - Piscines - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
2 000	92 020 61522 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage	92 63 61522 30900	Services individualisés - Aides à la famille - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
800	92 020 61522 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage	92 413 61522 30900	Services individualisés - Piscines - Services extérieurs - Entretien réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
20 354 (2)	92 020 6455 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Cotisations pour assurances personnel - Ressources Humaines	92 823 6455 20400	Services individualisés - Espaces verts urbains - Cotisations pour assurances personnel - Ressources Humaines
300	92 91 6068 10500	Services individualisés - Foires et marchés - Autres matériels et fournitures non stockés - Police Municipale	92 112 6182 20000	Services individualisés - Police Municipale - Services extérieurs divers - Documentation générale et technique - Secrétariat Général
		BUDGET PRINCIPAL - RECETTES		
305	92 020 6419 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Remboursements sur rémunération personnel - Ressources Humaines	92 112 6419 20400	Services individualisés - Police Municipale - Remboursements sur rémunération personnel - Ressources Humaines

Section de fonctionnement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
11 000 993 (3)	6062 30800	BUDGET ASSAINISSEMENT - DÉPENSES Assainissement - Produits de traitement - Assainissement	993 6718 30800	Assainissement - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion - Assainissement

1. Aménagement de la voirie aux abords de la maison de quartier de Saint-Ferjeux (37,3 K€).
2. Répartition des crédits de personnel dans les sous-fonctions budgétaires concernées conformément aux dispositions de la M14 (20,3 K€).
3. Ajustements du crédit de réductions et annulations de recettes sur exercices antérieurs (11 K€).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.